



Avril 2020

REHM-Newsletter 7

Film du FiBL sur la mise en place de petites structures pour les petits mustélidés

En milieu ouvert et le long des lisières, il est possible d'améliorer l'offre en petites structures servant d'abris aux petits mustélidés et aux autres animaux sauvages du milieu cultivé en installant des tas de branches et de pierres. Avec le soutien de la Station ornithologique suisse, l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique (FiBL) a tourné un film sur ce thème lors d'une journée de travail de terrain de l'association de protection de la nature et des oiseaux de Lenzburg. Cristina Boschi, chargée d'affaires de REHM Réseau hermine, y montre comment mettre en place des tas de branches et de pierres. Le film s'adresse aux agriculteurs, forestiers et autres acteurs qui souhaitent revaloriser le milieu cultivé et le mettre en réseau. Le film, muni de sous-titres allemands, français et italiens, peut être visionné sur YouTube.

Lien vers le film :

<https://www.youtube.com/watch?v=8FfOk1k-eMk>



Centre de coordination pour les petits mammifères dans le canton de Bâle-Campagne

Le service nature et paysage du canton de Bâle-Campagne a mandaté Cristina Boschi de REHM Réseau hermine, pour mettre en place un centre de coordination pour les petits mammifères. Les activités principales sont la revalorisation et la mise en réseau des habitats en zone agricole et le long des cours d'eau. Un nouveau projet de conservation et un projet pilote pour plusieurs espèces du milieu cultivé (hermine, belette, putois, muscardin, hérisson et musaraigne bicolore) et des zones humides, cours et plan d'eau (putois, musaraigne aquatique et musaraigne de Miller) sont planifiés.

Le centre de coordination conseille en outre les administrations, agriculteurs, forestiers, organisations de protection de la nature et d'autres acteurs concernant la conservation des espèces cibles en milieu cultivé, le long des cours d'eau, en forêt et en milieu construit.

D'autres travaux englobent la coordination et la documentation de projets de conservation des espèces au niveau régional, le travail de relations publiques et la formation continue dans le canton.

Deux nouveaux projets pour favoriser les petits mustélidés

Le nombre de projets pluriannuels de conservation des petits mustélidés, lancés par des ONG et accompagnés scientifiquement par REHM, continue d'augmenter. Le projet de conservation dans la plaine de la Reuss du canton d'Uri, dirigé par le WWF Uri, a débuté en septembre 2019. La phase test d'une année d'un projet de la Fondation Lebensraum Linthebene à Schänis, Weesen et Amden (SG) a commencée en janvier 2020.



Distribution des sites avec les deux nouveaux projets de conservation des petits mustélidés dans les cantons d'Uri et de Saint-Gall (rouge), ainsi que les autres sites dans lesquels des projets sont en cours (vert).

Protection des petits mustélidés du lac Léman au lac de Constance

De nombreux autres projets de conservation des petits mustélidés et autres habitants du milieu cultivé sont en cours, dont neuf projets initiés entre 2012 et 2017 dans le cadre du grand projet « Un paysage pour les petits mustélidés en Suisse ». Ils se trouvent dans les sites suivants et sont dirigés par les institutions indiquées :

- Seeland BE, Stiftung Biotopverbund Grosses Moos;
- Thal SO, Naturpark Thal;
- Tafeljura BL, Verein Erlebnisraum Tafeljura;
- Jura Aargau AG, Jurapark Aargau;
- Bachsertal und Studenland ZH/AG, IG lokaler Naturschutzvereine;
- Schaffhausen SH, Naturpark Schaffhausen;
- Irchel ZH, Verein Naturnetz;
- Weinland-Seeruck ZH/TG, Verein für eine lebendige Landschaft;
- Kemmental TG, Kanton Thurgau.

Dans le *district Bucheggberg, Canton de Soleure*, le « projet pilote REHM-karch », un projet de conservation en faveur des petits mustélidés, amphibiens, reptiles et libellules, est en cours. Le projet est accompagné scientifiquement par REHM Réseau hermine et le Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles (karch). L'exploitation forestière Bucheggberg est responsable du projet. La mise en oeuvre des mesures est en cours.

D'autres régions, où des institutions mettent en oeuvre des projets de conservation des petits mustélidés et d'autres habitants du milieu cultivé, sont : Gros-de-Vaud VD (Pro Natura); les parcs naturels régionaux Gantrisch BE/FR, Parc Jura Vaudois VD, Parc du Doubs BE/JU/NE, Parc naturel régional Gruyère - Pays-d'Enhaut FR/VD, Parc régional Chasseral BE/NE et UNESCO Biosphère Entlebuch LU; l'Unterbaselbiet BL (Solidago Naturschutz); la région du Zimmerberg ZH (Wiesel & Co am Zimmerberg).